

2022



**La formation syndicale au SCFP,
une tradition au cœur de notre vie syndicale**

Le nouveau programme est disponible en ligne à chaque année vers la mi-décembre.



L'inscription aux cours se fait en ligne sur le site du SCFP – Québec (<http://www.scfp.qc.ca>), à l'onglet **Formation**, ou en cliquant sur le lien suivant : **INSCRIPTION**

ANNULATION À UN COURS

*Nous vous rappelons un aspect de la résolution qui a été votée au congrès du SCFP-Québec en 2009 et qui a un impact sur votre inscription à un cours si vous devez annuler, et ce, **peu importe la raison**.*

« QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU :

*Que les sections locales et/ou les secteurs qui inscrivent des membres à des cours prévus dans les différents programmes fassent les démarches nécessaires auprès des bureaux régionaux du SCFP pour annuler ces inscriptions le cas échéant, et ce, au moins une semaine à l'avance, faute de quoi les sections locales et/ou les secteurs devront acquitter des frais de **50,00 \$** par personne qui ne se présente pas au cours. Ces frais seront appliqués tant pour les cours au programme que pour les cours hors programme ».*

Si vous deviez annuler votre inscription, veuillez communiquer avec le Service de la formation dans les délais indiqués et aviser par le fait même, si ce n'est déjà fait, la dirigeante ou le dirigeant responsable de votre inscription à ce cours.

TABLE DES MATIÈRES

La déléguée et le délégué syndical (<i>Shop Steward</i>)	4
Communication et prise de parole dans nos syndicats	5
Dossier du grief (<i>Grievance file</i>)	5
Droits parentaux	6
Fonctionnement du comité anti-sous-traitance	6
Leadership	6
Négociation collective	7
Procédures d'assemblée	7
Rôle des secrétaires archivistes.....	7
Rôle de la secrétaire-trésorière et du secrétaire-trésorier, et des syndics	8
S'outiller pour la résolution de conflits	8
Travail des membres de comités	9
 COURS EN SANTÉ-SÉCURITÉ SUBVENTIONNÉS	
Introduction à la santé et sécurité du travail	11
Enquête d'accident	11
Harcèlement psychologique - PROVINCIAL	12
Travail syndical en prévention	12
 COURS EN SANTÉ-SÉCURITÉ NON-SUBVENTIONNÉS	
Assignation temporaire et la réadaptation	14
Contestation à la CNESST	14
Réclamation à la CNESST.....	14
 COURS SUBVENTIONNÉ PAR LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	
Administration et négociation de nos régimes de retraite	15
Introduction aux avantages sociaux	15

LA DÉLÉGUÉE ET LE DÉLÉGUÉ SYNDICAL	DATE	VILLE
	19 janvier	VIRTUEL
	20 janvier	VIRTUEL
	1 ^{er} au 3 février	Montréal
	1 ^{er} au 3 février	Québec
	8 au 10 février	Sherbrooke
	15 au 17 février	Rimouski
	15 au 17 février	Trois-Rivières
	15 au 17 mars	Montréal
Shop Steward (version anglaise)	29 au 31 mars	Montréal
	29 au 31 mars	Saguenay
	5 au 7 avril	Montréal
	3 au 5 mai	Montréal
	31 mai au 2 juin	Montréal
	7 au 9 juin	Montréal
	13 au 15 septembre	Montréal
	4 au 6 octobre	Montréal
	18 au 20 octobre	Québec
	29 novembre au 1 ^{er} décembre	Montréal
	6 au 8 décembre	Montréal

Service de la formation SCFP

COMMUNICATION ET PRISE DE PAROLE DANS NOS SYNDICATS	DATE	VILLE
	26 au 28 avril	Montréal
	7 au 9 juin	Québec
	27 au 29 septembre	Rouyn
	1 ^{er} au 3 novembre	Montréal

DOSSIER DU GRIEF (Le)	DATE	VILLE
	26 et 27 janvier	VIRTUEL
	8 au 10 mars	Montréal
	5 au 7 avril	Québec
	17 au 19 mai	Montréal
	24 au 26 mai	Saguenay
	31 mai au 2 juin	Rimouski
Grievance File (version anglaise)	14 au 16 juin	Montréal
	13 au 15 septembre	Baie-Comeau
	27 au 29 septembre	Montréal
	18 au 20 octobre	Montréal
	13 au 15 décembre	Montréal

Service de la formation SCFP

DROITS PARENTAUX (Les)	DATE	VILLE
	29 et 30 mars	Montréal
	21 et 22 juin	Rouyn

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ ANTI-SOUS-TRAITANCE (Le)	DATE	VILLE
	22 au 24 mars	Montréal
	27 au 29 septembre	Saguenay
	4 au 6 octobre	Montréal

LEADERSHIP	DATE	VILLE
	8 au 10 février	Montréal
	26 au 28 avril	Gatineau
	20 au 22 septembre	Montréal

NÉGOCIATION COLLECTIVE (La)	DATE	VILLE
	18 et 19 janvier	VIRTUEL
	15 au 17 février	Rouyn
	22 au 24 février	Québec
	19 au 21 avril	Trois-Rivières
	25 au 27 mai	Montréal
	14 au 16 juin	Rimouski
	4 au 6 octobre	Saguenay
	25 au 27 octobre	Montréal

PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE	DATE	VILLE
	7 et 8 février	Gatineau
	13 et 14 avril	Montréal
	12 et 13 octobre	Montréal

RÔLE DES SECRÉTAIRES ARCHIVISTES (Le)	DATE	VILLE
	20 et 21 avril	Montréal
	7 et 8 septembre	Montréal
	12 et 13 octobre	Rimouski

RÔLE DE LA SECRÉTAIRE- TRÉSORIÈRE ET DU SECRÉTAIRE- TRÉSORIER, ET DES SYNDICS (Le)	DATE	VILLE
	15 au 17 février	Montréal
	22 au 24 février	Baie-Comeau
	15 au 17 mars	Saguenay
	29 au 31 mars	Québec
	5 au 7 avril	Montréal
	14 au 16 juin	Montréal

S'OUTILLER POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS	DATE	VILLE
	15 et 16 mars	Gatineau
	4 et 5 mai	Québec
	14 et 15 juin	Saguenay
	14 et 15 septembre	Trois-Rivières
	1 ^{er} et 2 novembre	Montréal

TRAVAIL DES MEMBRES DE COMITÉS (Le)	DATE	VILLE
	9 février	Québec
	30 mars	Gatineau
	3 juin	Montréal
	7 septembre	Québec
	12 octobre	Montréal

 **COURS EN SANTÉ – SÉCURITÉ SUBVENTIONNÉS PAR LA FTQ**

- **Introduction à la santé et sécurité du travail**
- **Enquête d'accident**
- **Le harcèlement psychologique : prévention et indemnisation -PROVINCIAL**
- **Le travail syndical en prévention**


MODALITÉS DE REMBOURSEMENT :

Lors d'une formation en santé-sécurité en prévention, on vous remettra un formulaire à remplir. La CNESST octroiera une subvention pour rembourser votre salaire horaire à l'exclusion des primes, bénéfices, vacances et autres avantages de quelque nature que ce soit. Ces règles sont celles émises par la CNESST qui effectue des vérifications auprès de vos employeurs pour s'assurer de son respect.

Afin de remplir ce formulaire, nous vous demandons d'apporter, à chaque formation, une photocopie de votre talon de paie que vous devrez inclure lors de votre réclamation. Prendre note que **nous ne produisons pas les photocopies** à cet effet ; vous devrez voir à apporter votre photocopie que nous conserverons.

Le défaut de le faire annulera votre réclamation.

Le Service de la formation du SCFP réclamera à la FTQ le total de la facture. Après remboursement par la FTQ, le SCFP émettra à la section locale un chèque correspondant au salaire perdu.

INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL 	DATE	VILLE
	25 janvier	VIRTUEL
	26 janvier	VIRTUEL
	22 au 24 février	Montréal
	15 au 17 mars	Québec
	5 au 7 avril	Rouyn
	26 au 28 avril	Saguenay
	3 au 5 mai	Montréal
	21 au 23 juin	Montréal
Fédéral	13 au 15 septembre	Montréal
	20 au 22 septembre	Montréal
	25 au 27 octobre	Montréal
	6 au 8 décembre	Montréal

ENQUÊTE D'ACCIDENT 	DATE	VILLE
	22 et 23 mars	Montréal
	12 et 13 avril	Québec
	27 et 28 avril	Sherbrooke
	28 et 29 septembre	Montréal

HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE (PROVINCIAL) ☀	DATE	VILLE
	10 au 12 mai	Montréal
	31 mai au 2 juin	Rouyn
	22 au 24 novembre	Montréal
	6 au 8 décembre	Québec

TRAVAIL SYNDICAL EN PRÉVENTION (Le) ☀	DATE	VILLE
	20 et 21 avril	Montréal
	7 et 8 septembre	Montréal
	12 et 13 octobre	Québec

COURS SANTÉ-SÉCURITÉ NON SUBVENTIONNÉS

- *L'assignation temporaire et la réadaptation*
- *Contestation à la CNESST*
- *Réclamation à la CNESST*

Veillez noter que les règles d'attribution de la subvention pour les cours en santé-sécurité du travail ont été modifiées par la CNESST. Pour cette raison, le SFCP a choisi de prioriser les formations en prévention. Dorénavant, les cours en réparation ne sont donc plus subventionnés.

ASSIGNATION TEMPORAIRE ET LA RÉADAPTATION	DATE	VILLE
	16 mars	Montréal
	18 mai	Québec
	31 mai	Gatineau

CONTESTATION À LA CNESST	DATE	VILLE
	7 au 9 juin	Montréal
	4 au 6 octobre	Sherbrooke
	1 ^{er} au 3 novembre	Québec
	13 au 15 décembre	Montréal

RÉCLAMATION À LA CNESST	DATE	VILLE
	24 au 26 mai	Montréal
	14 au 16 juin	Sherbrooke
	20 au 22 septembre	Québec
	8 au 10 novembre	Montréal



COURS SUBVENTIONNÉS PAR LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

- *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite*
- *Introduction aux avantages sociaux : retraite et assurances*

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT :

Ce programme de remboursement du salaire est offert par la *Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité FTQ*.

Dans ce cadre, le salaire des participants et des participantes sera remboursé à 75 % par la *Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité FTQ*.

Lors de la session de formation, les participantes et les participants rempliront le formulaire prévu à cet effet.

Par la suite, le *Fonds de solidarité FTQ* remboursera directement les sections locales.

ADMINISTRATION ET NÉGOCIATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE	DATE	VILLE
	17 au 19 mai	Montréal
	20 au 22 septembre	Gatineau
	16 au 18 novembre	Montréal

INTRODUCTION AUX AVANTAGES SOCIAUX : retraite et assurances	DATE	VILLE
	12 avril	Montréal
	18 octobre	Montréal

2022

Janvier						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Juillet						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Octobre						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

janvier 2022

TITRE	DATE	VILLE
Négociation collective	18 et 19 janvier	VIRTUEL
Rôle des délégués syndicaux	19 janvier	VIRTUEL
Rôle des délégués syndicaux	20 janvier	VIRTUEL
Intro SST – volet prévention	25 janvier	VIRTUEL
Intro SST – volet prévention	26 janvier	VIRTUEL
Dossier du grief	26 et 27 janvier	VIRTUEL

février 2022

TITRE	DATE	VILLE
La déléguée et le délégué syndical	1 ^{er} au 3 février	Montréal
La déléguée et le délégué syndical	1 ^{er} au 3 février	Québec
Procédures d'assemblée	7 et 8 février	Gatineau
Leadership	8 au 10 février	Montréal
La déléguée et le délégué syndical	8 au 10 février	Sherbrooke
Le travail des membres de comités	9 février	Québec
Le rôle de la secrétaire- trésorière et du secrétaire-trésorier, et des syndics	15 au 17 février	Montréal
La déléguée et le délégué syndical	15 au 17 février	Rimouski
Négociation collective	15 au 17 février	Rouyn
La déléguée et le délégué syndical	15 au 17 février	Trois-Rivières
Le rôle de la secrétaire- trésorière et du secrétaire-trésorier, et des syndics	22 au 24 février	Baie-Comeau
Introduction à la santé et sécurité du travail (provincial)	22 au 24 février	Montréal
Négociation collective	22 au 24 février	Québec

mars 2022

TITRE	DATE	VILLE
Le dossier du grief	8 au 10 mars	Montréal
S'outiller pour la résolution de conflits	15 et 16 mars	Gatineau
La déléguée et le délégué syndical	15 au 17 mars	Montréal
Introduction à la santé et sécurité du travail (provincial)	15 au 17 mars	Québec
Le rôle de la secrétaire- trésorière et du secrétaire-trésorier, et des syndics	15 au 17 mars	Saguenay
L'assignation temporaire et la réadaptation	16 mars	Montréal
Enquête d'accident	22 et 23 mars	Montréal
Le fonctionnement du comité anti-sous-traitance	22 au 24 mars	Montréal
Droits parentaux	29 et 30 mars	Montréal
Shop Steward	29 au 31 mars	Montréal
Le rôle de la secrétaire- trésorière et du secrétaire-trésorier, et des syndics	29 au 31 mars	Québec
La déléguée et le délégué syndical	29 au 31 mars	Saguenay
Le travail des membres de comités	30 mars	Gatineau

avril 2022

TITRE	DATE	VILLE
La déléguée et le délégué syndical	5 au 7 avril	Montréal
Le rôle de la secrétaire- trésorière et du secrétaire-trésorier, et des syndicats	5 au 7 avril	Montréal
Le dossier du grief	5 au 7 avril	Québec
Introduction à la santé et sécurité du travail (provincial)	5 au 7 avril	Rouyn
Introduction aux avantages sociaux : retraite et assurances	12 avril	Montréal
Enquête d'accident	12 et 13 avril	Québec
Procédures d'assemblée	13 et 14 avril	Montréal
Négociation collective	19 au 21 avril	Trois-Rivières
Le travail syndical en prévention	20 et 21 avril	Montréal
Le rôle des secrétaires archivistes	20 et 21 avril	Montréal
Leadership	26 au 28 avril	Gatineau
Communication et prise de parole dans nos syndicats	26 au 28 avril	Montréal
Introduction à la santé et sécurité du travail (provincial)	26 au 28 avril	Saguenay
Enquête d'accident	27 et 28 avril	Sherbrooke

mai 2022

TITRE	DATE	VILLE
S'outiller pour la résolution de conflits	4 et 5 mai	Québec
La déléguée et le délégué syndical	3 au 5 mai	Montréal
Introduction à la santé et sécurité du travail (provincial)	3 au 5 mai	Montréal
Le harcèlement psychologique : prévention et indemnisation	10 au 12 mai	Montréal
Le dossier du grief	17 au 19 mai	Montréal
Administration et négociation de nos régimes de retraite	17 au 19 mai	Montréal
L'assignation temporaire et la réadaptation	18 mai	Québec
Réclamation à la CNESST	24 au 26 mai	Montréal
Le dossier du grief	24 au 26 mai	Saguenay
Négociation collective	25 au 27 mai	Montréal
L'assignation temporaire et la réadaptation	31 mai	Gatineau
La déléguée et le délégué syndical	31 mai, 1 ^{er} et 2 juin	Montréal
Le dossier du grief	31 mai, 1 ^{er} et 2 juin	Rimouski
Le harcèlement psychologique : prévention et indemnisation	31 mai, 1 ^{er} et 2 juin	Rouyn

juin 2022

TITRE	DATE	VILLE
Le travail des membres de comités	3 juin	Montréal
La déléguée et le délégué syndical	7 au 9 juin	Montréal
Contestation à la CNESST	7 au 9 juin	Montréal
Communication et prise de parole dans nos syndicats	7 au 9 juin	Québec
S'outiller pour la résolution de conflits	14 et 15 juin	Saguenay
Grievance File	14 au 16 juin	Montréal
Le rôle de la secrétaire- trésorière et du secrétaire-trésorier, et des syndics	14 au 16 juin	Montréal
Négociation collective	14 au 16 juin	Rimouski
Réclamation à la CNESST	14 au 16 juin	Sherbrooke
Droits parentaux	21 et 22 juin	Rouyn
Introduction à la santé et sécurité du travail (provincial)	21 au 23 juin	Montréal

septembre 2022

TITRE	DATE	VILLE
Le travail des membres de comités	7 septembre	Québec
Le travail syndical en prévention	7 et 8 septembre	Montréal
Le rôle des secrétaires archivistes	7 et 8 septembre	Montréal
S'outiller pour la résolution de conflits	14 et 15 septembre	Trois-Rivières
Le dossier du grief	13 au 15 septembre	Baie-Comeau
La déléguée et le délégué syndical	13 au 15 septembre	Montréal
Introduction à la santé et sécurité du travail (fédéral)	13 au 15 septembre	Montréal
Administration et négociation de nos régimes de retraite	20 au 22 septembre	Gatineau
Introduction à la santé et sécurité du travail (provincial)	20 au 22 septembre	Montréal
Leadership	20 au 22 septembre	Montréal
Réclamation à la CNESST	20 au 22 septembre	Québec
Le dossier du grief	27 au 29 septembre	Montréal
Communication et prise de parole dans nos syndicats	27 au 29 septembre	Rouyn
Le fonctionnement du comité anti-sous-traitance	27 au 29 septembre	Saguenay
Enquête d'accident	28 et 29 septembre	Montréal

octobre 2022

TITRE	DATE	VILLE
Le fonctionnement du comité anti-sous-traitance	4 au 6 octobre	Montréal
La déléguée et le délégué syndical	4 au 6 octobre	Montréal
Négociation collective	4 au 6 octobre	Saguenay
Contestation à la CNESST	4 au 6 octobre	Sherbrooke
Le travail des membres de comités	12 octobre	Montréal
Procédures d'assemblée	12 et 13 octobre	Montréal
Le travail syndical en prévention	12 et 13 octobre	Québec
Le rôle des secrétaires archivistes	12 et 13 octobre	Rimouski
Introduction aux avantages sociaux : retraite et assurances	18 octobre	Montréal
Le dossier du grief	18 au 20 octobre	Montréal
La déléguée et le délégué syndical	18 au 20 octobre	Québec
Négociation collective	25 au 27 octobre	Montréal
Introduction à la santé et sécurité du travail (provincial)	25 au 27 octobre	Montréal

novembre 2022

TITRE	DATE	VILLE
S'outiller pour la résolution de conflits	1 ^{er} et 2 novembre	Montréal
Communication et prise de parole dans nos syndicats	1 ^{er} au 3 novembre	Montréal
Contestation à la CNESST	1 ^{er} au 3 novembre	Québec
Réclamation à la CNESST	8 au 10 novembre	Montréal
Administration et négociation de nos régimes de retraite	16 au 18 novembre	Montréal
Le harcèlement psychologique : prévention et indemnisation	22 au 24 novembre	Montréal
La déléguée et le délégué syndical	29 novembre au 1 ^{er} décembre	Montréal

décembre 2022

TITRE	DATE	VILLE
Introduction à la santé et sécurité du travail (provincial)	6 au 8 décembre	Montréal
La déléguée et le délégué syndical	6 au 8 décembre	Montréal
Le harcèlement psychologique : prévention et indemnisation	6 au 8 décembre	Québec
Contestation à la CNESST	13 au 15 décembre	Montréal
Le dossier du grief	13 au 15 décembre	Montréal

ANNULATION D'UN COURS

Nous vous rappelons un aspect de la résolution qui a été votée au congrès du SCFP-Québec en 2009 et qui a un impact sur votre inscription à un cours si vous devez annuler, et ce, peu importe la raison.

« QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU :

Que les sections locales et/ou les secteurs qui inscrivent des membres à des cours prévus dans les différents programmes fassent les démarches nécessaires auprès des bureaux régionaux du SCFP pour annuler ces inscriptions le cas échéant, et ce, au moins une semaine à l'avance, faute de quoi les sections locales et/ou les secteurs devront acquitter des frais de 50,00 \$ par personne qui ne se présente pas au cours. Ces frais seront appliqués tant pour les cours au programme que pour les cours hors programme ».

Si vous deviez annuler votre inscription, auriez-vous l'obligeance de communiquer avec le Service de la formation dans les délais indiqués et d'aviser par le fait même, si ce n'est déjà fait, la dirigeante ou le dirigeant responsable de votre inscription à ce cours.

Svp, écrire en LETTRES MOULÉES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION	
TITRE DU COURS	
DATE DU COURS	
RÉGION	
PARTICIPANTE/PARTICIPANT	
NOM	
FEMME <input type="checkbox"/> HOMME <input type="checkbox"/>	RÉGION
TÉLÉPHONE	
COURRIEL	
FONCTION SYNDICALE	
DEPUIS COMBIEN DE TEMPS OCCUPEZ-VOUS CETTE FONCTION	

BUREAUX DU SCFP AU QUÉBEC

- **BUREAU PROVINCIAL – MONTRÉAL**
565, boul. Crémazie Est, bureau 7100
Montréal (Québec) H2M 2V9
☎ **514 384-9681** Téléc. : 514 384-9680
- **BUREAU RÉGIONAL DE QUÉBEC**
5050, boul. des Gradins, bureau 200
Québec (Québec) G2J 1P8
☎ **418 627-7737** Téléc. : 418 627-4877
- **BUREAU RÉGIONAL DE LA MAURICIE**
7080, rue Marion, bureau 207
Trois-Rivières (Québec) G9A 6G4
☎ **819 375-7855** Téléc. : 819 375-3465
- **BUREAU RÉGIONAL DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**
201, rue du Terminus Ouest, bureau 2500
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P7
☎ **819 762-1512** Téléc. : 819 762-9046
- **BUREAU RÉGIONAL DU BAS-SAINT-LAURENT**
2, rue Saint-Germain Est, bureau 607
Rimouski (Québec) G5L 8T7
☎ **418 724-9034** Téléc. : 418 725-4338
- **BUREAU RÉGIONAL DE L'ESTRIE**
2144, rue King O., bureau 170
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
☎ **819 565-9626** Téléc. : 819 822-1149
- **BUREAU RÉGIONAL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**
2679, boul. du Royaume, bureau 210
Jonquière (Québec) G7S 5T1
☎ **418 699-0166** Téléc. : 418 699-0169
- **BUREAU RÉGIONAL DE BAIE-COMEAU/SEPT-ÎLES**
1041, rue de Mingan, bureau 201
Baie-Comeau (Québec) G5C 3W1
☎ **418 295-3530** Téléc. : 418 589-7620
- **BUREAU RÉGIONAL DE L'OUTAOUAIS**
259, boul. Saint-Joseph, bureau 300
Gatineau (Québec) J8Y 6T1
☎ **819 773-3417** Téléc. : 819 773-3419

Site Internet SCFP National : <http://www.scfp.ca>

Site Internet SCFP-Québec : <http://www.scfp.qc.ca>

LA FORMATION SYNDICALE SCFP

On s'inscrit

L'inscription

Nous vous invitons à prioriser l'inscription en ligne. Vous trouverez toutefois un formulaire d'inscription à la page 29 du programme de formation syndicale. Vous pouvez également vous en procurer dans tous nos bureaux régionaux.

Dans ce cas, la façon de vous inscrire consiste à faire parvenir votre formulaire d'inscription au bureau régional où est offerte la formation qui vous intéresse (voir la liste plus bas). Votre formulaire d'inscription doit être acheminé par la poste, par télécopieur ou par courriel. Vous pouvez communiquer avec le bureau régional pour connaître l'adresse de message.

Pour les cours donnés dans la **région de Montréal**, veuillez vous inscrire au :

SCFP – Bureau de Montréal
Service de la formation
565, boul. Crémazie Est, bureau 7100
Montréal (Québec) H2M 2V9
Télécopieur : 514 384-9680
Courriel : gtwigg@scfp.ca

Pour tous les cours donnés dans les **autres régions du Québec**, veuillez vous inscrire au bureau régional **où est offerte la formation** :

Québec	☎ 418 627-7737	Télec. : 418 627-4877
Mauricie	☎ 819 375-7855	Télec. : 819 375-3465
Abitibi-Témiscamingue	☎ 819 762-1512	Télec. : 819 762-9046
Bas-St-Laurent	☎ 418 724-9034	Télec. : 418 725-4338
Estrie	☎ 819 565-9626	Télec. : 819 822-1149
Saguenay-Lac-St-Jean	☎ 418 699-0166	Télec. : 418 699-0169
Baie-Comeau/Sept-Îles	☎ 418 295-3530	Télec. : 418 589-7620
Outaouais	☎ 819 773-3417	Télec. : 819 773-3419

***L'inscription en ligne**

L'inscription aux cours se fait en ligne sur le site du SCFP – Québec (<http://www.scfp.qc.ca>), à l'onglet *Formation*, ou en cliquant sur le lien suivant : **[INSCRIPTION](#)**

L'horaire

L'horaire régulier est de 9 h à 17 h, à moins d'avis contraire.

L'endroit et la confirmation de cours

Lorsque nous aurons suffisamment d'inscriptions pour constituer un groupe, nous confirmerons la tenue de la session en détaillant les coordonnées ainsi que l'heure de la formation.

Annulation de cours

Nous aviserons au moins dix jours ouvrables à l'avance si un cours doit être annulé.

Les coûts

Tous les cours offerts par le SCFP dans ce programme de formation sont gratuits.

